



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 23 février 2022

MATÉRIEL – ORGANISATION DU TRAVAIL

RÉORGANISATIONS SOUS HAUTE TENSION

Le rythme soutenu et le contenu des réorganisations dans les technicentres provoquent une forte dégradation des conditions de vie et de travail des cheminots des 3 collègues.

La colère des cheminots qui en découle doit se transformer en luttes collectives pour gagner la satisfaction de nos légitimes revendications !

Depuis plusieurs années, la direction entreprend de profonds changements. Ils sont décidés pour organiser l'ouverture à la concurrence et imposer un modèle de rentabilité économique, autrement dit : faire de l'argent sur le dos des cheminots. Ces attaques percutent tous les cheminots, y compris ceux du domaine Matériel !

En témoignent, notamment, les effets néfastes des modifications apportées à l'organisation de la maintenance, pourtant essentielle à la bonne exécution des plans de transport, à la sécurité des matériels roulant et in-fine à la sécurité ferroviaire.

UNE ORGANISATION BROUILLONNE QUI MET LES CHEMINOTS SOUS TENSION

Résultant de modifications organisationnelles décidées unilatéralement par la direction, les ateliers connaissent indéniablement des situations critiques matérialisées par :

- Des moyens humains insuffisants ;
- L'absence de volumes de pièces réparables péjorant le rythme de mise en maintenance ;
- La surexploitation des matériels roulants influant sur la qualité de service et le niveau de sécurité ferroviaire.

LES CHEMINOTS NE SONT PAS DUPES !

Les cheminots du Matériel constatent quotidiennement l'incidence de ces réorganisations, particulièrement à travers l'affaiblissement de la maintenance, mais aussi par la dégradation de leurs conditions de vie et de travail. D'ailleurs, un nombre croissant d'entre eux évoque l'existence de freins à un travail bien fait !

La CGT n'occulte aucune des conséquences engendrées par les modifications de fonctionnement de l'entreprise, qu'elles impactent la qualité de la production ou la santé des cheminots :

- Les « exécutants » sont trimballés d'un établissement à un autre, d'un poste à l'autre et subissent les accros et le non-respect de la réglementation, dont l'accord sur le temps de travail ;
- L'encadrement, à qui il est demandé de tenir une organisation fiable avec toujours moins de cheminots pour plus de « rendement », est en souffrance ;



- Des cadres en responsabilité n'arrivent plus à subvenir aux besoins vitaux de la production de maintenance et sont contraints par des directives prônant un management agressif.

CONTESTER – REVENDIQUER – LUTTER !

Les cheminots ne peuvent s'accoutumer aux effets constatés de ces politiques, de ces réorganisations. Collectivement, remettons-les en cause ! Avec la CGT et ses syndicats de site, employons-nous à fédérer les colères qui émanent de tous les ateliers et organisons-nous pour obtenir :

- L'arrêt immédiat des réorganisations en cours ou en projet ;
- L'arrêt des « explorations » et « expérimentations » de régimes de travail farfelus (ne correspondant en rien aux besoins exprimés et aux règles établies de l'aménagement du temps de travail) ;
- Les moyens humains et matériels nécessaires pour bien travailler et assurer un haut niveau de sécurité du matériel roulant ;
- Le recrutement, en CDI, des contrats précaires le souhaitant ;
- De meilleures conditions de vie et de travail ;
- La reconnaissance des métiers, de la technicité et de l'expertise des cheminots du Matériel par la revalorisation des salaires ;
- L'augmentation pérenne de 200 € de notre prime de travail eu égard aux nouvelles technologies mises chaque jour en œuvre par les cheminots du domaine Matériel pour le Service Public.

**SIGNEZ MASSIVEMENT LA PÉTITION MATÉRIEL,
INSCRIVEZ-VOUS DANS LES INITIATIVES SYNDICALES
CGT LOCALES ET RÉGIONALES,
AINSI QUE LA MANIFESTATION DU 31 MARS 2022 !
REJOIGNEZ LA CGT !**

